



AUX MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL

AVIS D'ÉLECTION

La constitution et règlement de la Conférence des cadres retraités de Montréal (CCRM) prévoit, à l'article 22, le processus électoral et conformément à ce processus, les membres de la CCRM doivent élire les administrateurs du conseil d'administration (CA). Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le CA a adapté le processus afin que les candidats puissent obtenir les appuis nécessaires par courriel.

En conséquence, le candidat se présentant à un des postes en élection devra compléter le formulaire prévu à cet effet et soumettre les documents requis qu'il a reçus par courriel pour sa candidature.

Vous trouverez, en annexe, le processus électoral décrit à l'article 22 de la constitution et règlements de la Conférence des cadres retraités de Montréal.

Tout membre en règle de la CCRM est éligible à titre d'administrateur du conseil d'administration.

Postes en élection pour un mandat de 2 ans :

- Le président
- Le trésorier
- 3 postes d'administrateurs

Calendrier électoral :

Début de la campagne électoral et de la mise en candidature :	25 août 2021
Fermeture de la campagne électorale et de la mise en candidature :	8 septembre 2021
Élection aux postes où il y a plus d'un <i>candidat</i> (<i>il est à noter que le scrutin se fait par courrier, voir article 22</i>) :	Du 22 septembre au 6 octobre 2021
Proclamation des élus lors de l'assemblée générale annuelle :	20 octobre 2021

Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent demander le formulaire approprié à Mme Nathalie Deneault, directrice administrative, au 514 499-1130, poste 4.

Marie Deraspe
Présidente d'élection

24 août 2021